

Rapport de la commission des finances du Conseil Régional du district de Nyon portant sur le préavis du comité de direction n°12-017 Participation de CHF 55'000.-

Madame Chantal Landeiro, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, composée de Messieurs, André Cattin, Christian Graf, Frédéric Guilloud, Laurent Kilchherr, Frédéric Mani et Pierre-Alain Schmidt (excusé), s'est réunie le 16 février dans les locaux du Conseil régional de Nyon en présence de Madame Chantal Landeiro, Syndique et membre du Comité de direction et de Monsieur Patrick Freudiger, Secrétaire général que nous remercions pour leur disponibilité et la qualité de leurs réponses.

Contexte

Le projet de Maison des Vins de La Côte réunit deux districts fédérés par l'appellation viticole La Côte. Il vise à promouvoir les ressources régionales, en particulier les vins et produits du terroir. Depuis 2011, le projet est engagé dans un processus fédéral dénommé Projet de Développement Régional Agricole (PDRA). Dans ce contexte, trois cadres légaux vaudois sont activés : la Loi sur l'appui au développement économique (LADE), la Loi sur l'agriculture (LVLAgr) et les améliorations foncières (LAF, RMFAF).

Coûts et Financement

Ce projet s'inscrit aujourd'hui dans le mécanisme DISREN www.regionnyon.ch/disren . Ces montants ainsi que ceux projetés pour la réalisation finale du projet

Le préavis ouvre les éléments suivants :

Coûts

Gestion du projet, mise en œuvre, concept, gouvernance et plan d'affaires, formalisation de partenariats, recherche de fonds	CHF/TTC 100'000.-
Adaptation légalisation parcelle	20'000.-
Études avant-projet et Project d'architecture (SIA102) mise à l'enquête (SIA 102)	75'000.-
Marketing de lancement	60'000.-
TOTAL FRAIS D'ETUDE	255'000.-

Pour l'appréciation des coûts nous devons nous fier à l'évaluation du Comité Directeur. Le poste marketing de lancement a interpellé la Commission étant jugé très élevé. Selon les explications reçues, ce montant comprend les frais de publicité sous forme de plaquettes destinées à l'information des viticulteurs et communes de la région, etc. donc justifiés.

Financement

La répartition du financement est prévue comme suit :

Association Maison des vins de la Côte	CHF 28'000
Commune de Mont-sur-Rolle	CHF 20'000
Conseil régional	CHF 55'000
ARCAM	CHF 45'000
Canton (SAVI, SPECo) et Confédération	CHF 107'000.

En ce qui concerne le financement du projet final, il est très important de mobiliser tous les vignerons et les communes viticoles de la région.

Proposition de la COFIN

La Commission des finances a demandé à la représentante du Comité directeur, Madame Chantal Landeiro d'avoir l'obligeance de joindre à chaque préavis occasionnant une dépense, le total des dépenses engagées dans le cadre du DISREN.

Conclusion

Après étude du préavis, la commission des finances, unanime vous propose de valider le préavis n°12-2017 Participation de CHF 55'000.- TTC en faveur de l'étude de réalisation de la Maison des vins de la Côte

Nyon, le 28 février 2017

La Commission des Finances COFIN

Graf Christian

Cattin André rapporteur

Guilloud Frédéric

Frédéric Mani

Schmidt Pierre-Alain excusé

Kilchherr Laurent